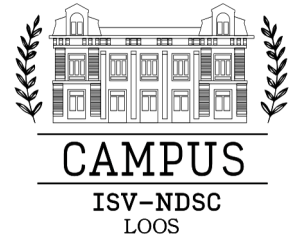


BTS MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS

FORMATION EN APPRENTISSAGE



arep-ufa@isv-ndsc.fr

RNCP36777 - BTS - Métiers de la mode - vêtements -
France Compétences (francecompetences.fr)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rnp/36777/>

Certificateur : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de l'enregistrement certification 28/02/2012

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/27



PRÉ REQUIS

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Être titulaire d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entretien individuel et vérification des prérequis

Délais : "la date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat." (Article L.6222-12 du Code du Travail)



DURÉE ET RYTHME

1 semaine en centre / 1 semaine en entreprise
OU
3 jours en centre et le reste du temps en entreprise



MÉTIER VISÉ

Modéliste (conception et développement des modèles)
Chargé(e) d'industrialisation (définition des procédés et processus; élaboration du dossier de fabrication)

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Brevet de Technicien Supérieur « Métiers de la Mode - Vêtements » dégage les différentes étapes du cycle de vie d'un produit à dominante mode et positionne les activités des acteurs de la chaîne « conception – industrialisation – production » ainsi que les activités partagées. Les nouvelles technologies, dans un espace industriel mondialisé, en bouleversant les modes de production, transforment les métiers et induisent des compétences d'un type nouveau. Nous ne sommes plus seulement sur une logique de délocalisation mais sur une logique d'approvisionnement, de "sourcing" et de cotraitance. Les emplois sont plus qualifiés. Les évolutions et fluctuations des marchés conduisent les entreprises à être réactives et à disposer de moyens et d'organisation flexibles. Les nouvelles technologies sont largement intégrées chez les sous-traitants. Le niveau de sollicitation et d'exigence s'est accentué ; les démarches de conception et d'industrialisation leur sont aujourd'hui de plus en plus confiées à l'exception des marques de luxe et de création qui ont des départements dédiés intégrés. Cela exige davantage de polyvalence pour les salariés, les conduisant à s'adapter constamment aux nouvelles situations de travail.

Les pratiques professionnelles actuelles tendent à réunir autour de la conception de produit, une équipe à caractère pluridisciplinaire. Chaque spécialiste doit comprendre et intégrer les domaines représentés et développer des attitudes et des comportements ouverts. La plupart des entreprises s'engage dans le respect de l'éthique et du développement durable, pour tout ou partie de leur production. Ces nouvelles contraintes doivent être connues des futurs techniciens et ils doivent pouvoir y répondre.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Mode peut exercer dans les entreprises de Mode d'habillement, notamment au sein des bureaux recherche et développement des modèles.

En raison de tailles d'entreprises très hétérogènes, des formes d'organisation très diverses peuvent élargir le niveau d'autonomie, de responsabilité et de spécialisation des titulaires du brevet de technicien supérieur.

ADMISSIONS / PUBLIC VISÉ

Être titulaire d'un Baccalauréat général, technologique ou professionnel. Candidats âgés de 16 à 29 ans. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou à reprendre une entreprise. L'accès à la formation se fait sur entretien individuel, après vérification des prérequis et de non contre-indication médicale. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours. L'entrée en formation se déroule sur la période de septembre, Délais: Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ». Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois premiers mois de la formation. Le responsable de l'UFA prendra contact avec l'employeur afin d'établir votre contrat.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Métiers de la Mode - Vêtements possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement soit de poursuivre en Bachelor, chargé de Gestion Commercial, Licence pro, Ingénieur Textile etc.....

POUR EN SAVOIR +



PROGRAMME DU BTS MÉTIERS DE LA MODE – VÊTEMENTS

BLOCS DE COMPÉTENCES		MODALITÉS D'ÉVALUATION
Élaborer et valider économiquement le processus de production	<p>Mettre en évidence le rôle des politiques de sourcing et d'approvisionnement S'informer du cadre juridique de la protection industrielle S'informer du cadre juridique de la relation du travail Appréhender les données d'exploitation, d'investissement et de financement de l'entreprise Choisir les procédés et optimiser les processus de fabrication des produits Exploiter les banques de données de solutions technologiques informatisées Proposer et adapter les solutions technologiques au grade de qualité aux matériels, aux matériaux, aux coûts et aux lieux de production Définir les procédés de fabrication des solutions technologiques retenues Réaliser les essais techniques nécessaires à la mise au point du produit Valider les procédés Définir le processus de réalisation du produit Déterminer les coûts prévisionnels des composants du produit Exploiter les placements des patrons en vue de déterminer les consommations matières prévisionnelles du produit Estimer les temps de fabrication en utilisant les outils informatiques adaptés Définir les coûts : matières, fournitures, main d'œuvre directe de coupe et de fabrication Réaliser le dossier d'industrialisation Élaborer et rédiger les documents de mise en production Participer à la stratégie de maîtrise de la qualité des produits</p> <p>S'approprier les données économiques et managériales de l'entreprise Identifier et caractériser une entreprise et son environnement dans leurs aspects organisationnels juridiques et économique identifier les éléments clés de la politique</p> <p>mercatique</p>	Ponctuelle écrite 6h
Veille technique et développement d'un produit	<p>Participer à la veille technologique relative, aux produits, aux procédés aux matériaux, aux techniques exploitables dans le champ d'intervention de l'entreprise S'informer en permanence des évolutions et des innovations techniques S'informer auprès des sources de leurs possibilités de fabrication, matériels et spécialités des entreprises de sous/co-traitance</p> <p>Argumenter au sein d'une équipe en vue de valider une étude Caractériser l'étude Apporter des solutions Soumettre des réponses Assurer les échanges d'informations internes et externes concernant les processus de production et les niveaux de qualité Rationaliser les échanges techniques en français et en anglais Transmettre les informations en français et en anglais Établir la traçabilité du produit prenant en compte l'éthique et le développement durable S'informer des normes et législation en cours Participer à l'analyse du cycle de vie du produit Participer à la réduction de l'empreinte écologique du produit</p> <p>Consigner les informations recueillies sur un support adapté</p>	Ponctuelle orale 45 min
Construire et définir le produit en CAO 2D ou 3D	<p>Établir le dossier de définition du produit Construire et/ou modifier un patron de base en CAO Industrialiser un patron Valider la conformité d'un prototype Vérifier la conformité physique et mécanique des composants du produit au regard du cahier des charges Concevoir la gradation à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques Contrôler les gradations Réaliser les essais techniques nécessaires à la mise au point du produit Contrôler la conformité des produits caractériser leurs performances au regard du cahier des charges</p>	Ponctuelle pratique et orale 40h dont 30 min oral
Concevoir un produit par moulage	<p>Elaboration, mise au point et analyse de protocoles Conseil et vente de produits, de services et de matériels</p>	Ponctuelle pratique 12h
Veille technique et développement d'un produit	<p>Gestion et encadrement du personnel Participation au lancement de produits, matériels et services</p>	Ponctuelle pratique 12h
Traduire esthétiquement et fonctionnellement un produit	<p>Analyser et exploiter les données du styliste Procéder à des investigations prospectives Discerner les fonctions du Vêtements féminin, masculin, et enfant Engager un choix de création Maîtriser les techniques d'expression Maîtriser les composants graphiques - chromatiques volumiques Connaître et utiliser le langage publicitaire propre aux domaines de la mode Mettre en relation les connaissances historiques avec les grands mouvements de création Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel</p>	Ponctuelle écrite 3H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIE, CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSIONS, ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE, ANGLAIS LV.

LA LISTE DES FORMATEURS DE CETTE FORMATION PEUT ÊTRE COMMUNIQUÉE SUR DEMANDE (VOIR COORDONNÉES)

ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'organise en présentiel au cœur du centre de formation, encadrée par une équipe de formateurs, composée de professionnels métiers et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur l'intranet YPAREO.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

En cours de formation :

Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme d'état de niveau 5. Absence de passerelle.

Les blocs de compétences validés sont acquis définitivement. L'apprenti en conserve le bénéfice pour une durée illimitée en vue de l'obtention ultérieure de la certification complète.

Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Depuis la session 2021, les candidats au BTS se voient offrir la possibilité de participer à une épreuve de rattrapage s'ils obtiennent au moins 10/20 de moyenne dans les matières professionnelles et une moyenne générale comprise entre 08 et 10/20. Pour les apprentis présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

• TARIF DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 8500(*) euros/an, aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné, Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

(*) Hors coût de matériel indispensable à la formation : en fonction des besoins (500 euros de prise en charge).

COORDONNÉES UFA Saint Vincent de Paul - Notre Dame du Sacré Cœur

Établissements sous la tutelle des Filles de la Charité - sous contrat d'association avec l'État (accès aux bourses sur critères sociaux, aide à la restauration...)

6 rue du Maréchal Joffre - 59120 Loos

Tél : 03 20 07 04 32 / Mail : arep-ufa@isv-ndsc.fr / Site : www.isv-ndsc.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures sur 24 mois. Soit 3 jours ou 1 semaine en centre de formation, le reste du temps en entreprise.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

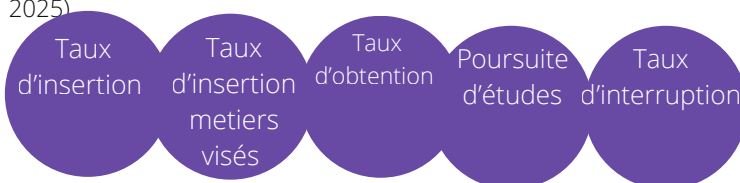
Pour que la formation puisse débuter, le nombre d'apprentis inscrits doit être compris entre 7 et 18 personnes.

PLATEAU TECHNIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Le site de l'UFA est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP - Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Taux de la dernière session de formation

L'ouverture de la formation en apprentissage en BTS Métiers de la mode vêtement, n'a pas de taux d'obtention des diplômes, d'interruption en cours de formation, de poursuites d'études et d'insertion professionnelle à communiquer. (ouverture 2024-2025)



POINT ÉCOUTE



VALEUR AJOUTÉE

